



Licenciement économique accident du travail

Par **Sam1002**, le **20/10/2010** à **09:10**

Bonjour,

Je viens vers vous car je suis dans le doute le plus complet.

Je suis en accident du travail depuis le mois de février 2010 hors mi juin je reçois un courrier de mon employeur me disant qu'il ferme mon magasin et envisage un licenciement économique, il me précise que j'ai 15 jours pour répondre pour un reclassement au quel cas ca serait un refus de ma part(donc licenciement économique).

Mon arrêt prend fin le 25/10 et je ne sais pas du tout ce que je dois faire ni comment, je me tourne vers vous en espérant que l'un d'entre vous puisse m'apporter son aide car je ne voudrais pas me faire abuser par mon employeur, c'est en effet monnaie courante chez eux. Merci d'avance pour votre aide précieuse.